

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | **Octobre 2026** | n°218



www.nivelles.be



2026
GERTRUDE · 1400 ANS

+ Supplément Consultation citoyenne :
Eclairage public nocturne

JANVIER
FEVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE

LE DÉPISTAGE,
C'EST TOUTE L'ANNÉE



NIVELLES AU PROFIT D'
OCTOBRE ROSE 2026



Gertrudis 2026 -
événements p.3



Mois de la Solidarité
internationale p.4



Eclairage public nocturne -
supplément p.9

édito



► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



► La participation citoyenne n'est pas un vain mot à Nivelles !

À Nivelles, la participation citoyenne n'est pas un vain mot. Elle se vit au quotidien, à travers de nombreuses initiatives qui permettent à chacun·e de s'impliquer concrètement dans la vie de la cité.

Comités de quartier, Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCCPH), Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), budgets participatifs... les dispositifs existent et fonctionnent. Mais Nivelles a la volonté d'aller plus loin : une première consultation citoyenne s'est déroulée du 7 au 30 septembre dernier autour du Schéma de développement communal (SDC). Ce document stratégique va définir la vision globale et la stratégie d'aménagement du territoire pour l'ensemble de la commune pour les 30 ans à venir.

Et parce que votre avis compte, une nouvelle consultation est lancée du 7 octobre au 7 novembre, cette fois sur l'éclairage public. À nouveau, VOUS êtes consultés.

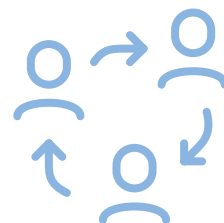
Ce rapprochement entre citoyens et élus n'est pas un détail : il est nécessaire pour que chacun·e se sente vraiment impliqué·e dans la politique communale. Lorsque les habitants sont associés aux décisions, la politique devient plus concrète, plus légitime et plus proche des réalités de terrain. C'est ensemble, dans ce dialogue permanent, que se construisent les projets qui font avancer Nivelles.

La participation citoyenne, c'est l'ensemble des pratiques et démarches qui permettent aux habitants d'intervenir et de s'impliquer dans la construction des décisions publiques, en dehors des seuls rendez-vous électoraux. C'est un levier essentiel pour construire, ensemble, une ville plus juste, plus durable et plus proche de vos besoins.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce qui existe déjà à Nivelles et comment participer ? Toutes les informations sont disponibles sur :

🔗 <https://www.nivelles.be/ma-commune/vos-services-administratifs/prevention-et-cohesion/participation-citoyenne>

À très vite, pour continuer à bâtir Nivelles... avec vous.



p.3

- **Octobre Rose**
- **Gertrudis 2026**

p.4

- **Mois de la Solidarité internationale**
- **Mérite sportif nivellois**

p.5

- **Exposition Georges Willame**

p.6

- **Nuit de l'Obscurité**
- **In memoriam**

p.7

- **Donnerie solidaire**

p.8 - 9

- **Tribunes politiques**

p.10

- **Conseil communal**

p.11

- **Commémoration du 11 novembre**
- **Toussaint**

p.12 - 13

- **Avis d'enquêtes publiques**

p.14-15

- **Agenda**
- **Activités du Centre culturel**

p.16

- **Etat civil**



► Octobre Rose - bougeons ensemble contre le cancer du sein !



La Ville de Nivelles se mobilise aux côtés du CHU Helora Nivelles, de la RCA des Sports, d'acteurs et de clubs sportifs locaux ainsi que de nombreux commerçants et bénévoles.

Au programme : sensibiliser au dépistage du cancer du sein et soutenir concrètement les patients grâce à une collecte de fonds pour La Pô Zen, l'espace de bien-être du CHU Helora en activité depuis 2017.

Samedi 10 octobre

Aqua zumba à la Piscine de la Dodaine à 18h30, 12€/personne, inscriptions via www.sportsnivelles.be

Marché hebdomadaire : stand de sensibilisation, vente d'accessoires et de cartes de vœux au profit de la Pô Zen - aussi disponibles à la Piscine de la Dodaine, à l'Hôtel de

Ville au cabinet du Bourgmestre, à l'Hôpital Helora et lors des journées sportives.

Dimanche 11 octobre

Marathon spinning chez Jims de 10h à 14h (bd Fleur de Lys), 10€/participation, ouvert aux membres et non membres.

Samedis 10 et 24 octobre

Vente de parapluies roses par la Consoeurie des Secrets de Dame Gertrude au marché hebdomadaire, 20€/pièce.

Dimanche 18 octobre

Pétanque en doublette avec le Royal Pétanque Club La Nivelloise (chée de Bruxelles 91B), inscriptions dès 13h, début à 14h, 20 €/doublette formée.

Dimanche 18 octobre

Zumba au Parc de la Dodaine (salle omnisports) de 10h à 12h, 10 €/personne.

Vendredi 23 octobre

Soirée Latino Rose à l'Hôtel Van der Valk Nivelles-Sud (chée de Mons, 22). infos missguinguettes@gmail.com

Dimanche 25 octobre

Quiz cinéma au Ciné 4 (rue de Soignies 4) de 10h à 13h, infos missguinguettes@gmail.com.

Jusqu'au 31 octobre

Leonidas centre-ville, ballotin de pralines, 2 coeurs au prix de 3,90€.

Illuminations roses de l'Hôtel de Ville, de la Collégiale et de l'hôpital jusqu'au 31 octobre, de 19h à 23h.

Lors du **Conseil communal du 19 octobre**, les conseillers communaux sont invités à porter du rose.

Comment contribuer ?

Vous pouvez faire un don sur le compte de La Pô Zen (IBAN : BE33 1950 1450 8246 - Communication : 489 600 110). Chaque geste compte !

📍 www.nivelles.be

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre en charge
de la Santé



► Gertrudis 2026

Spectacle « Autour de Gertrude » Du 16 au 24 octobre

Un spectacle immersif sur 180° mêlant artistes et vidéo-mapping dans la Collégiale Sainte-Gertrude, réalisé par l'asbl Tour des Sites Organisation ! Séances à 19h30 et 20h30. Durée : 40 minutes.

Réservation via le QR-Code ou www.toursaintegertrude.be



Conférences successives 13 novembre

« Les châsses, signification et évolution à Nivelles, les reliques, fonctions identitaires du Moyen-Âge à nos jours » suivi de « Le char, son histoire, ses peintures, bande dessinée du 15^{ème} siècle avant la lettre ». A la Collégiale Sainte-Gertrude à 20h.



Concert « Le Messie » 21 novembre

Œuvre de Georg Frederik Haendel, avec solistes, chœur et orchestre. A la Collégiale Sainte-Gertrude à 20h.

📍 www.toursaintegertrude.be/gertrudis-2026/

► **Charles GOURDIN,**
Echevin du Tour Sainte-Gertrude



► Fête des Mondes de Nivelles 17 octobre



Des Nivellois.e.s de différentes origines vous font découvrir leurs cultures.

Des mets typiques d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud ou d'îles océaniques seront proposés et sur scène, **des artistes** venus d'Afrique, d'Asie et de Nivelles (Dust'n'Rain, Coco's Band) se succéderont toute la journée (danses, chants, spectacles) !

Les projets dans le Sud soutenus par la Ville de Nivelles seront présentés, ainsi que les animations d'associations travaillant à Nivelles pour un mieux Vivre Ensemble.

→ De 12h à 22h au Waux-Hall. Entrée gratuite.

► **Charles GOURDIN**,
Echevin de la Solidarité internationale

► Chroniques Climatiques - Histoire d'humains et de climat Exposition du 14 au 17 octobre

Comprendre les dérèglements climatiques et leur impact systémique sur les droits humains à travers le monde. Service pédagogique Îles de Paix.

Waux Hall : 14, 15 et 16 octobre sur réservation 0472/84 11 92 ; 17 octobre lors de la Fête des Mondes de Nivelles.

► Mérite Sportif 2025 - Appel à candidatures

Les clubs sportifs de Nivelles sont invités à soumettre les candidatures des sportifs méritants, individus, collectifs ou même un club dans son ensemble. Tous les sportifs nivellois, même ceux qui ne sont pas membres d'un club, peuvent envoyer leur candidature !

L'objectif : récompenser celles et ceux qui ont réalisé de belles performances sportives en 2025.

► 21^{ème} Festival du Film solidaire 20 octobre au 17 novembre 2026

20/10 à 19h30, **film d'ouverture : Minotaure (avant-première)**, une métaphore critique envers le régime de Poutine et la guerre en Ukraine. Grand Prix, Cannes 2026.

23/10 à 20h, **I am the future** + débat, quatre jeunes des quartiers pauvres en France, Indonésie, Inde et Liban, s'interrogent sur leur avenir.

28/10 à 20h, **Comment le Venezuela déplace la montagne** + débat, documentaire sur l'expérience des « communes » qui permettent aux travailleurs de prendre en main l'organisation de leur activité.

29/10 à 14h, **Dounia, le grand blanc** + animation, film d'animation dès 6 ans ; après avoir fui la Syrie, la petite Dounia immigre au Canada avec l'espoir de voir son père la rejoindre.

03/11 à 20h, **Les fraises (avant-première)** + débat, deux saisonnières marocaines qui travaillent dans les serres d'Andalousie s'insurgent contre tout un système d'exploitation.

06/11 à 20h, **A fox under a pink moon** + débat, une artiste afghane de 16 ans tente de fuir l'Iran pour rejoindre sa mère en Autriche.

09/11 à 20h, **Nations désunies - Proche-Orient : l'ONU dans la tourmente** + débat, une plongée au cœur de la crise de l'ONU.

11/11 à 17h30, **I was a stranger**, film choral saisissant, de l'enfer d'Alep aux réseaux clandestins.

13/11 à 20h, **Silent legacy** + débat, un migrant africain installé en Finlande évoque son problème identitaire.

17/11 à 19h30 : **film de clôture : Everybody to Kenmure Street (avant-première)** + drink offert, Glasgow, 13 mai 2021. Des centaines de citoyens se mobilisent pour empêcher l'expulsion de leurs voisins par le Home Office britannique.

► www.cine4.be/festival-solidaire-progra/



Remise des candidatures **pour le 15 octobre 2026 au plus tard !**

► www.sportsnivelles.be - info@sportsnivelles.be - **RCA des Sports de Nivelles.**

► **Axelle VALEMBOIS**,
Echevine des Sports





► Exposition Georges Willame 3 novembre au 6 décembre

Le Musée Communal vous invite à cette expo en deux parties.

❗ **Musée communal,**
rue de Bruxelles, 27 -
musee@nivelles.be -
067/88 22 80.

« **Nivelles racontée par Georges Willame** » met en lien les sonnets de l'auteur avec des tableaux, photos, dessins, etc.
« **Georges Willame, sa vie, son œuvre** », présente des éléments biographiques et certains de ses écrits en wallon (contes, poèmes, etc.).

La troupe de théâtre « Les XIII » interprétera en novembre « Èl roûse dè sinte Èrnèle », écrite en 1889 par Georges Willame. Aussi, la Société de langue et de littérature wallonnes éditera l'œuvre dans une de ses collections.

→ **Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.**

► **Céline SCOKAERT,**
Echevine de la Culture

► Nouveaux commerces

Chez Francis

Brasserie belge & Guinguette
Avenue Jules Mathieu, 1
à 1400 Nivelles
0496/36.32.78
info@chezfrancis.be
www.chezfrancis.be
f Chez Francis
@ chez.francis.nivelles



Studio 90

Barbier & coiffeur
Rue de Namur, 86
à 1400 Nivelles
0499/21.10.51
studio90nivelles@gmail.com
www.studio-90.com
f Studio n90
@ studio90nivelles



Ange'Elle Institut

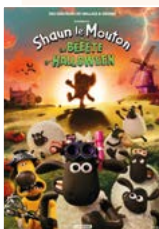
Institut de beauté pour hommes, femmes & enfants
Place Emile de Lalieux, 42
à 1400 Nivelles
0483/43.57.87
angeelleinstitut@gmail.com
f Ange' Elle Institut
@ ange_elleinstitut



❗ **0470/55 45 38 - Nivelles Commerces asbl ou via facebook « Nivelles Commerces »**

► **Charles GOURDIN,**
Echevin du Commerce

► Halloween au Ciné 4 - 31 octobre



Venez passer Halloween au Ciné4 !

Dès 14h, retrouvez **une sélection de films pour petits et grands** : Shaun le mouton, Ducobu et le Fantôme de Saint-Potache, Monster Mia, le Fantôme de l'opéra... À la tombée de la nuit, place à une **soirée Halloween** avec deux films d'horreur.



→ De 14h à minuit - Ciné 4 (rue de Soignies 4).

❗ **Infos et réservation : www.cine4.be**



► Activités et stages à la piscine de la Dodaine

Stages pour enfants natation/multisports - congés scolaires d'automne

Semaines du 19/10 au 23/10/2026 et du 26/10 au 30/10/2026.

❗ **www.sportsnivelles.be**

Journée Halloween à la piscine de la Dodaine 21 octobre

De 14h à 17h : structures gonflables et autres surprises dans une eau couleur Citrouille et dans une ambiance musicale dynamique (pas de couloir de nage pour le public pendant l'activité).

❗ **Programme : www.sportsnivelles.be**

► **Axelle VALEMBOS,**
Echevine des Sports



► Nuit de l'Obscurité 2026 4 au 6 novembre



La Ville de Nivelles vous invite à explorer les richesses de la nuit.

Immersion dans le planétarium 4 et 5 novembre

Expérience immersive dans le planétarium, **deux séances** par jour (19h15 à 20h15 et 20h30 à 21h30) au Waux-Hall. Max. 25 personnes par séance, inscription

obligatoire. Une exposition de photographies astronomiques sera aussi accessible.

Balade nocturne et observations 6 novembre

Découverte de la faune nocturne du parc de la Dodaine, suivie d'une observation du ciel aux télescopes. **RDV à 18h30** à l'angle du bd de la Dodaine et de l'av. Jules Mathieu. Places limitées, inscription obligatoire. Les chiens ne sont pas admis. Sous réserve des conditions météorologiques.

Animations gratuites et ouvertes à tous (adaptées aux enfants à partir de 6 ans).

Inscriptions obligatoires via www.nivelles.be/nuit-obscurite

📞 **067/88 21 83 - Service Environnement.**

► **Pascal RIGOT,**
Echevin de l'Environnement

► L'asbl « Le Goéland », 50 ans !



→ **9 octobre : exposition** riche de témoignages à l'Hôtel de Ville de 12h30 à 17h (entrée gratuite).

→ **14 novembre : soirée raclette**, réservations via direction@legoelandasbl.be, à l'attention de Julie GILLET, Directrice.



► Raymond COURTAÏN est décédé

C'est avec tristesse que la Ville de Nivelles a appris le décès de Raymond COURTAÏN.

Elu Citoyen d'honneur de la Ville de Nivelles en 2010, il fut boulanger pendant près de 50 ans à la boulangerie artisanale « La Fleur de Lys ».

Il contribua par ailleurs à faire connaître et apprécier la culture nivelloise faite de traditions, de rencontres et de fierté locale.

Le Collège communal, le Conseil communal et l'Administration communale présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



► Avis d'enquête publique

Le Collège communal, autorité compétente pour statuer, informe la population qu'une enquête publique se déroulera **du 13 octobre au 12 novembre 2026** à 11h concernant la demande de permis d'environnement de classe 1 introduite par SODITRA LOGISTIC SA, relative au maintien en activité d'un centre de distribution logistique de produits cosmétiques situé rue du Bosquet 36 à 1402 Thines. Le projet est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.



Le dossier peut être consulté auprès du service Urbanisme, rue de la Procession 25 à Nivelles, **uniquement sur rendez-vous** pris au 067/88.22.65. Les observations éventuelles peuvent être adressées au Collège communal, place Albert 1^{er} 2, 1400 Nivelles, ou à administration@nivelles.be.

► **Valérie COURTAÏN,**
Directrice générale
► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



► Une donnerie solidaire pour les fêtes



Offrons une seconde vie aux objets oubliés et partageons un moment de solidarité le vendredi 13 novembre.

Une organisation de plusieurs associations nivelloises engagées dans l'économie sociale et solidaire (Bric, Vie Féminine, Solidaris, la vestiboutique du CPAS, l'A.M.O Tempo ...), en collaboration avec le service Prévention et Cohésion.

L'évènement se divise en deux temps :

① La collecte des dons

Apportez des objets (vêtements, jouets, vaisselle, bibelots...) lors de

trois journées de récolte : **lundi 12 octobre**, de 9h30 à 11h30, **mercredi 14 octobre** de 13h30 à 15h30, **jeudi 5 novembre** de 15h30 à 17h30 - Solidaris, rue Saint-André 1

Les dons récoltés doivent être **complets, en bon état, fonctionnels**. Les associations se réservent le droit de refuser les dons ne respectant pas ces critères.

② La grande donnerie :

Rendez-vous **le vendredi 13 novembre de 16h à 19h30** dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville (Place Albert 1^{er} 2).

Apportez ce dont vous n'avez plus besoin et repartez avec ce qui vous fait envie !

La donnerie est ouverte à tous.tes et gratuite.

📞 **067/88.21.13 ou 0476/80.46.78 -**
prevention.cohesion@nivelles.be

► **Robert VERTENUEIL,**
Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale



► Besoin d'aide avec l'E-guichet ? 3 et 10 novembre

Après une séance en mars dernier, le service Prévention et Cohésion poursuit son projet d'accompagnement aux démarches numériques. Des « aidants numériques » guideront les citoyens pour une meilleure utilisation de l'E-guichet des démarches en ligne.

→ RDV les **3 novembre** de 9h à 11h et **10 novembre** de 14h à 16h à la rue Samiette, 72.

Places limitées et inscription nécessaire.

📞 **067/88 21 13, service**
Prévention et Cohésion.

► **Robert VERTENUEIL,**
Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale

► Parkinson Café 5 novembre



14h à 16h - Maison de Repos Jean Nivelles
(rue des Coquelets, 22b).

📞 **c.burnotte@**
parkinsonasbl.be -
0471/93 11 58,
Caroline BURNOTTE.

Le Bourgmestre Bernard DE RO et la Présidente de l'Amicale des Seniors Isabelle MAHY ont remis un bouquet de fleurs au nom de S.M. Le Roi et La Reine à Renée SCHUIND qui a fêté ses 101 ans le 12 septembre 2026.



Tribune politique



Le Bourgmestre, les Échevins, les Conseillers et le Comité vous invitent au

REPAS DES ENGAGÉ.E.S.

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 DÈS 19H

AU BOIS D'ARPES
Chaussée de Mons 30
1400 Nivelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Participation **45 euros** par personne
- Compte **BE12 7320 3025 8492**
- Versement avant **le 6 novembre 2026**

Une soirée chaleureuse, des rencontres inspirantes, et l'envie d'agir ensemble pour notre belle ville !

C'est l'occasion de découvrir notre équipe, d'échanger sur vos préoccupations et vos projets, et de participer à une réflexion collective pour construire une ville toujours plus agréable, solidaire et dynamique.

Venez nous rencontrer, partager vos idées et, pourquoi pas, rejoindre l'aventure !



Nous vous invitons à la marche pour le climat du 11 octobre 2026

Incendies de cet été en Belgique et partout en Europe, canicules, crises environnementales, explosion des factures d'énergie et drames sanitaires : l'urgence climatique n'est plus à prouver. Il est nécessaire d'agir et ce, dès aujourd'hui. Attendre n'est plus un choix possible !

La transition sera sociale ou ne sera pas.

Ce sont les populations les plus vulnérables qui subissent de plein fouet les dérèglements du climat.

Justice climatique et justice sociale sont indissociables. C'est pourquoi **Ecolo Nivelles** soutient les politiques qui encouragent l'isolation de nos logements, nous libèrent au maximum des énergies fossiles, réinventent notre agriculture et protègent notre santé.

Ensemble, marchons avec la Coalition Climat :

« POUR respirer un air pur et protéger la santé de nos proches.
POUR réduire nos factures et défendre notre pouvoir d'achat.
POUR un monde stable, libéré des tensions géopolitiques liées au pétrole et au gaz.
POUR la dignité et l'avenir de toutes et tous. »

Le dimanche 11 octobre 2026, Ecolo se mobilisera en force.
Rejoignez-nous !

Départ ensemble de la **gare de Nivelles à 12h30 pour rejoindre le rassemblement à 14h devant la Gare du Nord.**

Faisons de cette marche un moment fort, convivial et résolument politique !

Ecolo Nivelles



Nivelles se construit avec ses habitants. On vous invite !

La démocratie locale ne peut se résumer à un rendez-vous électoral tous les six ans.

Elle doit vivre au quotidien, à travers l'écoute, le dialogue et l'implication des citoyens dans les décisions qui concernent leur ville.

À Nivelles, chaque habitant doit pouvoir trouver sa place dans le débat public. Mobilité, aménagement du territoire, vie associative ou projets de quartier : **les citoyens possèdent une expertise précieuse, celle de leur quotidien.** Encore faut-il leur donner les moyens de se faire entendre !

Participer, c'est aussi pouvoir comprendre. Une véritable participation citoyenne exige de la transparence, une information accessible et des espaces où

► Eclairage public nocturne : et si vous donniez votre avis ?

Editorial

**L'automne 2026, c'est la saison de la participation
citoyenne à Nivelles.**

Après la récente consultation publique sur le Schéma de Développement Communal, le Collège communal organise une nouvelle consultation citoyenne, cette fois à propos de l'éclairage nocturne. Les élus ont entendu les interpellations de plusieurs citoyens quant au régime actuel (extinction entre 00h01 et 05h00, excepté le WE). Faut-il conserver cette extinction en semaine ? Faut-il au contraire rallumer ? Y a-t-il d'autres solutions alternatives ? Quel impact a ce changement sur les finances communales ? Et sur la consommation d'énergie, y a-t-il une réelle différence ? Et quid de l'impact sur la nature ? La santé ? La sécurité ? Pour nous aider à trancher, nous sollicitons vos avis (réflexion sur l'éclairage nocturne) et votre orientation (quel choix opérer).

Ce supplément du «Gens de Nivelles» vous permettra de mieux appréhender ce sujet et vous trouverez, en pages 5 et 6, le questionnaire de la consultation citoyenne pour savoir quelle est, selon vous, la meilleure façon d'adapter l'éclairage public pour Nivelles.

Nous organisons aussi une conférence citoyenne au cours de laquelle vous pourrez poser vos questions. Les 4 scénarios envisagés vous seront présentés. Elle aura lieu ce mercredi 7 octobre, à 20h, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Le Collège communal s'engage à appliquer l'orientation que la majorité des répondants aura choisie.

Cet exercice de démocratie directe sous cette législature est un moment important de votre vie de citoyen nivellois.

Alors, ne manquez pas cette occasion d'éclairer notre choix : dites-nous quelle option vous préférez !

► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Energie et de la Participation
► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre

Consultation citoyenne

du **7 octobre à 12h**
au **10 novembre à 12h**



**Quel
scénario
préférez-vous ?**

Sécurité

► Quand le manque d'éclairage nourrit le sentiment d'insécurité



À l'automne 2025, la Zone de Police Nivelles-Genappe lançait une vaste enquête citoyenne afin de mieux comprendre les attentes et les préoccupations des habitants dans le cadre de l'élaboration de son Plan zonal de sécurité. 880 citoyens ont pris le temps de partager leur avis. Une seconde enquête, consacrée au sentiment d'insécurité en centre-ville, est venue compléter la première et a recueilli 947 réponses.

Les résultats révèlent une chose essentielle : si les habitants se sentent majoritairement en sécurité durant la journée, leur perception change nettement une fois la nuit tombée.

Parmi les facteurs qui alimentent ce sentiment d'insécurité, un élément revient avec insistance : l'absence ou l'insuffisance d'éclairage public. Les répondants citent notamment certains parkings, les abords de la gare ou encore des cheminements peu éclairés où la visibilité est réduite. Dans ces endroits, l'obscurité renforce le sentiment de vulnérabilité, d'autant plus lorsqu'elle est associée à la présence de personnes sous influence ou à une faible visibilité des services de police.

Pourtant, ce ressenti ne reflète pas toujours la réalité du terrain. L'analyse statistique des interventions demande un important travail de tri afin d'isoler les faits réellement générateurs d'insécurité, tels que les agressions, bagarres ou rassemblements problématiques, en excluant par exemple les accidents de roulage. Or, notre expérience montre que ces faits surviennent principalement en journée. Les nuits de notre zone sont globalement calmes et les interventions concernent davantage des conflits interpersonnels, des vols dans véhicules, des

dégradations ou des incidents liés à des événements – tels que des soirées – ayant lieu sur la zone.

Cette différence illustre bien que le sentiment d'insécurité ne dépend pas uniquement du nombre de faits constatés, mais aussi de l'environnement dans lequel ils sont perçus. L'éclairage public joue donc un rôle essentiel : il améliore la visibilité, renforce le sentiment de sécurité et constitue, aux côtés de la présence policière, un maillon important de la prévention.

► Le sentiment de sécurité au féminin

Une étude menée par l'ASBL Garance montre que la manière dont une rue est éclairée influence fortement le sentiment de sécurité, en particulier chez les femmes. Un éclairage adapté, homogène et non éblouissant, qui limite les zones d'ombre et les contrastes trop marqués, favorise la visibilité et rend les déplacements plus rassurants.

À l'inverse, les rues et passages sombres ou isolés peuvent susciter de l'inquiétude et conduire à éviter certains lieux.

Ces observations invitent à rechercher un équilibre entre sobriété énergétique et qualité de vie, en portant une attention particulière aux rues secondaires, aux trajets piétons et aux passages, tout en limitant l'éblouissement. La réflexion sur l'éclairage public concerne ainsi à la fois l'énergie, la mobilité, l'accessibilité et le bien-être de toutes et tous.





► Les effets de la lumière artificielle sur le Vivant



Éclairer Nivelles sans effacer la nuit

La nuit n'est pas seulement l'absence de lumière : c'est un espace vivant, fragile et essentiel. À Nivelles, chauves-souris, insectes pollinisateurs, amphibiens et oiseaux nocturnes dépendent de l'obscurité pour survivre. L'éclairage public agit aussi sur notre sommeil, notre santé et notre consommation énergétique.

Quand la nuit s'est mise à briller

Apparu au 17^{ème} siècle avec des lanternes à huile suspendues dans les rues, l'éclairage public a pris une tout autre ampleur avec l'électricité : symbole de progrès, de sécurité et de modernité. Mais la lumière s'est répandue partout, souvent bien au-delà du nécessaire. On parle aujourd'hui de pollution lumineuse : la modification du niveau naturel de lumière dans nos paysages nocturnes, provoquée par des lampes trop puissantes, mal orientées (elles éclairent le ciel plutôt que le sol), ou allumées sans besoin réel. Comme le stipule DarkSky international (organisation mondiale qui lutte contre la pollution lumineuse), le ciel nivellois affiche une brillance plus élevée qu'un ciel naturel. Comme la majorité des ciels wallons, il est donc fortement pollué.

Un monde vivant entre minuit et cinq heures



La nuit n'est pas un temps mort. Selon le Service Public de Wallonie (SPW) Biodiversité, près de 80 % des espèces animales sont nocturnes : elles s'y déplacent, chassent, se reproduisent et communiquent. Les effets de la lumière artificielle sont bien documentés. Les insectes nocturnes, désorientés et

attirés par les lampes, meurent en plus grand nombre. Les chauves-souris détournent leurs trajets de chasse pour éviter les zones éclairées. Les cycles de reproduction des amphibiens sont perturbés. Le programme wallon de "trame noire" du SPW vise d'ailleurs à préserver l'obscurité entre minuit et cinq heures.

Réduire l'intensité, un bon compromis ?

Diminuer l'éclairage de 50 % est souvent présenté comme un bon compromis. Or, même une lumière faible pèse lourd : le biologiste Johan EKLOF

rappelle qu'elle « peut agir comme une barrière infranchissable pour certaines espèces ». Les pipistrelles présentes à Nivelles évitent déjà les zones éclairées à une intensité équivalente à une veilleuse (1 lux). Une réduction de moitié ne restaure ni leurs trajets de chasse, ni les rythmes de chant des oiseaux nocturnes, et les insectes restent piégés par les lampes. Une étude européenne de la *Royal Society Open Science* montre que seule l'extinction totale rétablit les continuités écologiques dans les zones sensibles. Le SPW recommande dès lors l'extinction complète en zones agricoles, forestières et de corridor, la simple réduction d'intensité en milieu urbain dense, et des LED inférieures à 2.700 Kelvin. Les LED installées par ORES sur Nivelles ont une température en dessous de 4.500 Kelvin.

Les zones en périphérie sont particulièrement importantes pour la nature. Les bois, les rivières et les champs permettent à de nombreux animaux de se déplacer et de trouver refuge. La lumière artificielle vient interrompre leur trajectoire. Cette discontinuité du territoire fragilise l'habitat de ces espèces. À l'échelle régionale, la Wallonie compte environ 600.000 points lumineux communaux, dont 37.000 jugés superflus (6 %) : leur suppression serait plus bénéfique que leur remplacement par des LED, sans effet sur la sécurité.

Lumière artificielle et sommeil

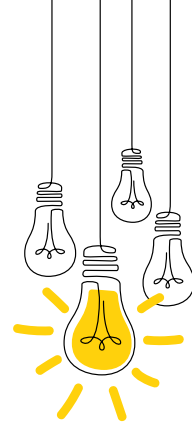
La lumière bleue (ampoule, diode et écrans LED) supprime la sécrétion de mélatonine. Deux heures d'exposition en soirée suffisent à retarder le pic de mélatonine d'environ 1h30. Une analyse regroupant 72 études (Institut Leibniz) montre qu'une lumière aussi faible que celle d'un lampadaire perturbe déjà le cycle veille-sommeil. Or, à Nivelles, de nombreux habitants vivent à moins de 10 mètres d'un point lumineux. L'Académie nationale de médecine (France) souligne les conséquences d'une horloge interne désynchronisée : sommeil fragmenté, métabolisme perturbé, risques accrus de maladies chroniques. Enfants, personnes âgées, travailleurs de nuit et dormeurs fragiles y sont les plus sensibles.



Energie



► Éclairage public : quel impact sur la consommation d'énergie ?



SITUATION ACTUELLE

Extinction nocturne

Du lundi 00h01 au vendredi 05h00 (semaine)

Éclairage allumé du vendredi fin de journée au dimanche 23h59 (week-end).



2 plages horaires

Équipement actuel en LED

49%



Objectif 2029 : transition vers le 100 % LED

Aujourd'hui, 49 % du parc est équipé en LED. Objectif : 100 % en 2029.



Lors de la crise énergétique de 2022, la plupart des communes wallonnes ont coupé l'éclairage public la nuit, entre 00h01 et 05h00 du matin. Cette mesure, développée par ORES, avait permis d'amortir la flambée des prix suite à la guerre en Ukraine — l'éclairage représentant alors jusqu'à la moitié de la facture électrique communale.

En parallèle, ORES mène, depuis 2020, un vaste chantier de remplacement des anciennes lampes par des LED, bien plus économes. Or, dans les communes où cette transformation est achevée, une question a émergé : faut-il maintenir l'extinction ou rallumer l'éclairage public pendant la nuit ?

Analysons quelques chiffres

Selon ORES, une commune équipée à 100% de LED et qui pratique l'extinction en semaine uniquement peut effectivement réduire sa consommation d'énergie en mettant fin à cette extinction. Laisser l'éclairage allumé la nuit (la semaine et le week-end), mais en diminuant l'intensité de 50% entre 22h et 6h permet alors de réduire de 4% la consommation.

Un détail technique explique ce paradoxe. Les LED sont programmées pour réduire leur intensité de 50 % entre 22h et 6h. Mais ce système nécessite un cycle de fonctionnement continu durant la nuit et sur trois jours consécutifs. Donc, si l'éclairage est coupé chaque nuit de la semaine, ce cycle d'apprentissage ne se termine jamais : les lampes tournent alors à pleine puissance durant tout le week-end.

Comparons les résultats sur une semaine :

- couper 5h par jour pendant 5 jours équivaut à 25h d'économie,
- tandis que réduire de 50 % pendant 8h, 7 jours sur 7, équivaut à 28h d'économie, soit environ 4 % d'économie d'énergie en faveur du rallumage.

100% du parc en LED pour faire des économies ?

Le calcul précédent appelle cependant deux nuances essentielles. D'abord, il ne vaut que si 100 % du parc est en LED. A Nivelles, ce taux atteint actuellement 49 %, la fin des travaux étant planifiée par ORES pour 2029. Ensuite, il compare le rallumage à l'extinction partielle (semaine uniquement), pas à l'extinction totale, y compris le week-end, pratiquée en 2022. Or celle-ci reste, elle, plus économe en énergie que n'importe quelle configuration avec éclairage rallumé, même à 100 % LED. C'est d'ailleurs la tendance qui se dessine en France, où plus de 60 % des communes étudiées appliquent désormais une extinction totale.



Au-delà du calcul, la directive européenne sur l'efficacité énergétique consacre un chapitre entier à l'exemplarité des autorités locales dans la lutte contre le changement climatique. Cette exigence s'appuie sur un principe simple : dans la chaîne de transformation d'une ressource en énergie utile, chaque maillon génère des pertes. Parcourir 100 km en voiture nécessite en théorie 1,5 litre de carburant ; dans les faits, environ 5 litres sont brûlés. Mais c'est encore plus si on tient compte de la chaîne complète : le transport du carburant, son extraction et surtout l'usure du véhicule pour chaque kilomètre parcouru. Avoir un véhicule qui consomme deux fois moins c'est très bien mais parcourir 50km au lieu de 100km sera toujours plus intéressant. C'est le principe de la sobriété.



Adressé aux habitantes et habitants de Nivelles



En cas de non réponse, le questionnaire sera considéré comme non valide.

-

☐ Masculin ☐ Féminin ☐ X ☐ Je ne souhaite pas répondre☐ Jamais ou presque jamais ☐ Régulièrement (1 à 3 fois par semaine)☐ Rarement (1 à 3 fois par mois) ☐ Presque tous les jours

☐ À pied ☐ En véhicule PMR (personne à mobilité réduite)

☐ À vélo / trottinette / mobilité douce ☐ Je ne circule pas la nuit

☐ En voiture / moto

Si l'éclairage était maintenu toute la nuit, cela améliorerait-il votre confort ou votre sentiment de sécurité lors de vos déplacements ? (choix unique)

☐ Oui, tout à fait ☐ Non, cela ne changerait rien

☐ Oui, légèrement ☐ Non, je préfère l'extinction totale pour d'autres raisons

L'éclairage extérieur visible depuis votre habitation influence-t-il votre sommeil ? (choix unique)

☐ Oui, clairement ☐ Je ne sais pas☐ Un peu ☐ Je ne suis pas concerné(e)☐ Pas du tout

Comment estimez-vous l'impact de l'éclairage public sur la nature ?

<i>Animaux</i> (choix unique)	<i>Végétation</i> (choix unique)
☐ Plus important en centre-ville	☐ Plus important en centre-ville
☐ Plus important hors du centre-ville	☐ Plus important hors du centre-ville
☐ Identique dans les deux cas	☐ Identique dans les deux cas
☐ Je ne sais pas	☐ Je ne sais pas

4. Finances

Dans quelle mesure le budget prévu et dépensé par la Ville pour l'éclairage public est-il important pour vous ? (choix unique)

☐ Très important

☐ Peu important

☐ Plutôt important

☐ Pas du tout important

5. Scénarios

Quel scénario préférez-vous ? (choix unique)

- ☐ **Scénario 1** : Extinction de l'éclairage public nocturne en semaine, du lundi 00h01 au vendredi 05h00. Éclairage public nocturne le week-end, du vendredi fin de journée au dimanche 23h59. **Situation actuelle** (en dehors des festivités).
- ☐ **Scénario 2** : Extinction totale de l'éclairage public nocturne entre 00h01 et 05h00 tous les jours de la semaine et du week-end.
- ☐ **Scénario 3** : Rétablir l'éclairage public nocturne sur l'ensemble du territoire.
- ☐ **Scénario 4** : Rétablir l'éclairage public nocturne en semaine et week-end pour le centre-ville uniquement (voir zone dessinée sur la carte ci-dessous *). Garder le scénario 1 (actuel) pour le reste du territoire.

Nous vous remercions pour votre participation !



** En raison de contraintes techniques sur le réseau géré par ORES, certains lampadaires figurant à proximité du périmètre représenté sur la carte pourraient ne pas donner le résultat attendu.*





Aspects financiers de l'extinction nocturne

L'éclairage public représente 50 % de la facture d'électricité de la Ville, mais cette facture ne pèse que 1,10 % des dépenses ordinaires totales de la commune. L'impact global reste donc limité.

Toutefois, la hausse brutale des prix de l'énergie en 2022 a mis l'administration sous tension : la comptabilité communale laisse peu de marge de manœuvre pour absorber des variations de prix, même sur un poste budgétaire modeste.

Etude sur le coût des solutions technologiques

Il existe des solutions technologiques qui permettraient sans doute de satisfaire tout le monde :

- Eteindre quand il n'y a personne pour faire des économies et ne rallumer qu'en cas de présence.
- Adapter les horaires en fonction des quartiers, des événements, etc.
- Utiliser des luminaires qui s'allument et s'éteignent en fonction d'un contrôle centralisé par la Ville (télégestion).
- ou encore même des luminaires qui détectent les mouvements de passage et qui s'allument en fonction.

Toutes ces solutions existent déjà. Il est évident qu'elles présentent l'avantage de répondre au besoin de sécurité autant qu'au besoin de préserver l'environnement ou même la santé humaine. Ces capteurs auraient été un moyen de satisfaire toutes les visions autour de cette consultation. Malheureusement, ORES a indiqué que le coût à prévoir était approximativement de **500 € par luminaire** soit une **dépense totale de 2.371.000 €** et ce, pour du matériel dont la **durée de vie est estimée à 10 ans**. En cette période de restrictions budgétaires, il est évident qu'une telle dépense ne pouvait pas être intégrée dans les scénarios.

Ces contraintes budgétaires ont donc orienté la réflexion vers les 4 scénarios proposés, qui portent sur les modalités d'extinction de l'éclairage plutôt que sur l'acquisition d'une nouvelle technologie. L'infographie ci-dessous permet de comparer le coût des différents scénarios envisagés entre eux, permettant de visualiser l'ampleur financière de chaque option et d'aider le citoyen dans le choix qui lui convient le mieux.

SCÉNARIO 1
1 **On ne change rien**
On conserve le fonctionnement actuel : extinction du lundi 00h01 au vendredi 5h00, éclairage allumé le week-end.

SCÉNARIO 2
2 **Éteindre tous les soirs**
Extinction de 00h01 à 05h00 chaque jour, y compris les week-ends.

SCÉNARIO 3
3 **Rallumer partout**
Rétablissement complet de l'éclairage public pendant toute la nuit sur l'ensemble du territoire.

SCÉNARIO 4
4 **Priorité au centre-ville**
Centre-ville allumé toute la semaine. Ailleurs : extinction du lundi 00h01 au vendredi 05h00, éclairage allumé le week-end.

Et financièrement ?* €

Scénarios	LED 2026 : 49%	LED 2029 : 100%
1 On ne change rien	287.790 € -17%	239.026 €
2 Éteindre tous les soirs	-18% 235.961 €	-18% 195.979 €
3 Rallumer partout	+25% 360.312 €	-5% 229.154 €
4 Priorité au centre-ville	+4% 299.394 €	-0,7% 237.447 €

*Les montants sont des projections basées sur le coût moyen de l'éclairage public en 2024-2025.



Conférence citoyenne : parlons de l'éclairage public nocturne et découvrez les 4 scénarios

Vous avez des questions sur les 4 scénarios envisagés pour l'éclairage public nocturne ? Venez les poser lors de la conférence citoyenne, **ce mercredi 7 octobre, à 20h, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.**

Une occasion de vous informer, d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de la consultation citoyenne avant de donner votre avis.

Conditions de participation

La Ville de Nivelles a travaillé sur une méthodologie complète pour envisager sa consultation sur l'éclairage public. Elle prend en compte différents aspects allant des conditions de participation et des principes régissant l'enquête jusqu'à la manière dont les contrôles seront effectués.

Pour pouvoir participer à la consultation, il faut :

- Avoir 16 ans ou plus
- Être domicilié à Nivelles (1400, 1401, 1402, 1404).
- Participer de manière unique (un formulaire par personne)

Vous pouvez participer de différentes manières

> par le questionnaire papier

- Joint au bulletin communal "Gens de Nivelles" d'octobre
- Disponible à l'Accueil de l'Hôtel de Ville - Place Albert 1^{er}, 2 - 1400 Nivelles

Les formulaires complétés seront à déposer, pendant les heures d'ouverture à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

> par le questionnaire en ligne

- En scannant le QR Code
- En accédant à la plateforme **participons.nivelles.be**

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site dédié : **participons.nivelles.be**

Des questions ou interrogations ?
Contactez-nous via
participation@nivelles.be

Participez jusqu'au
10 novembre - 12h00 !



Protection de vos données personnelles

La Ville de Nivelles recueille vos données afin de garantir le respect des critères de participation à l'enquête sur l'éclairage public.

Vos données d'identification seront séparées de vos réponses et supprimées ou anonymisées de manière irréversible dès que le service mandaté aura assuré les vérifications requises. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Le traitement des données nécessaire à l'organisation, à la sécurisation et à l'exploitation de cette consultation est réalisé par la Ville de Nivelles, responsable du traitement, dans le cadre de l'exécution de ses missions d'intérêt public (article 6, § 1, e) du RGPD).

Les données d'identification ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées à effectuer les contrôles et sont conservées uniquement pendant la durée strictement nécessaire à ceux-ci. Les résultats anonymisés de l'enquête peuvent être conservés plus longtemps puisqu'ils ne constituent plus des données à caractère personnel.

Conformément au RGPD, vous disposez, dans les limites prévues par la réglementation, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition ainsi que, lorsqu'ils sont applicables, d'un droit à la limitation ou à l'effacement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données :

Adresse électronique :

dpo@nivelles.be (Veuillez noter que cette adresse e-mail peut uniquement être utilisée à des fins de requêtes liées à la vie privée)

Adresse postale :

Ville de Nivelles - Délégué à la protection des données -
2, Place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Coordonnées téléphoniques :

+32 067 88 22 49 ou **+32 0475 50 63 33**

Consultez le site **autoriteprotectiondonnees.be** pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur la protection des données physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'autorité de protection des données.



Notre santé, l'affaire de toutes et tous.

La campagne Octobre rose a démarré et de nombreuses initiatives sont prises pour rappeler l'importance du dépistage, mais aussi de l'accompagnement au quotidien des personnes atteintes d'un cancer du sein. Ce qui vaut pour elles vaut, plus largement, pour chacune et chacun d'entre nous. La santé est, en effet, l'affaire de toute la société.

Un certain nombre d'associations nivelloises sont associées à la campagne Octobre rose. Elles sont actives toute l'année pour apporter aide, soutien et conseils, tant en matière de prévention que durant les traitements.

Au-delà de cette campagne consacrée à une maladie que l'on soigne heureusement de mieux en mieux, les associations jouent un rôle essentiel. Elles constituent souvent un soutien indispensable pour des malades démunis face à la maladie.

Pourtant, aujourd'hui, ces associations sont en difficulté. Le gouvernement de la FWB a fortement réduit les enveloppes disponibles, mettant en péril la pérennité de certaines d'entre elles. Or, elles occupent une place essentielle dans notre société.

Notre groupe a toujours fait de la santé un enjeu central de son action. La solidarité fait partie de notre ADN et les accidents de la vie ne doivent pas fragiliser davantage celles et ceux qui les subissent, ni leur entourage. Nous défendons le maintien d'un soutien concret aux associations. Elles font partie intégrante de la vie nivelloise.

En ces temps où les pouvoirs publics doivent faire des économies, rappelons qu'un tissu associatif dynamique est aussi un investissement essentiel dans la solidarité et la cohésion sociale.

Groupe Plus



chacun peut s'exprimer librement. Consulter les habitants ne suffit pas : il faut expliquer comment leurs propositions sont prises en compte et leur permettre de contribuer réellement aux projets.

Au Mouvement Citoyen Nivellois, nous défendons une démocratie de proximité, ouverte et participative, où les habitants ne sont pas de simples spectateurs, mais des acteurs de l'avenir de leur ville.

Et si nous commençons par ouvrir nos propres portes ? Le **dimanche 11 octobre**, lors de notre journée de mise au vert, nous invitons les Nivelloises et les Nivellois à nous rejoindre pour découvrir notre fonctionnement, participer à nos réflexions et échanger librement sur l'avenir de Nivelles.

Pour plus d'informations : mouvementcitoyennivellois@gmail.com

Gaëtan THIBAUT - Nathalie PIRET - Nicolas SEUTIN et toute l'équipe du M.C.N.



Éclairage public la nuit : à l'heure des choix !

A la fin de l'année 2025, notre groupe avait souhaité consulter la population sur la question de l'éclairage public la nuit. Après un long travail de conviction au conseil communal, la proposition déposée par Valérie DE BUE a finalement été adoptée. C'est pour cette raison que vous serez consultés au cours de ce mois d'octobre pour décider de rallumer, ou non, l'éclairage public la nuit.

Voilà un sujet concret, qui amènera un changement concret dans la vie de nombreux citoyens. Nous pensons ici à toutes celles et ceux qui rentrent ou partent travailler quand il fait encore noir, à tous ces Nivellois qui souhaitent rentrer en sécurité des différents événements organisés en soirée, ou tout simplement à ceux qui profitent du calme nocturne pour sortir leur chien.

De nouveaux dispositifs « LED » seront par ailleurs installés progressivement pour réduire l'impact financier de ce rallumage.

Après cette première initiative sur un sujet concret du quotidien, notre groupe espère aussi que nous pourrions consulter la population sur d'autres sujets qui vous intéressent : l'encerclement éolien de notre ville, le développement d'un nouveau hall sportif ou encore le maintien d'une fiscalité raisonnable sans augmentation d'impôts.

D'autres thématiques sur lesquelles mener des réflexions ? Contactez-nous : groupepmrlevelles@gmail.com

Le groupe MR de Nivelles

Julien BANIER, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Pierrick FLABAT, Benoît GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Gaëtan LEMAIRE, Margaux NOTHOMB, Laurie SEMAILLE, Laurence VAN DEN EYNDE

Conseil communal



Séance du 28 septembre 2026

► Mariages hors de l'Hôtel de Ville

La salle des Mariages peut être indisponible à la date sollicitée par les futurs mariés. Conformément au Code civil, le Collège communal a fixé les lieux publics alternatifs à caractère neutre à utiliser de manière exceptionnelle : le Musée communal, le Centre culturel de Nivelles et la Ferme de l'Hostellerie (en fonction de leur disponibilité).

Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) a répondu à Germain DALNE (MR) et à Pierre HUART (MR), qui proposaient le cloître de la collégiale, le parc de la Dodaine et la salle du Conseil du CPAS comme autres lieux, que ceux-ci pourraient être ajoutés à la liste sous réserve de vérifications juridique et de faisabilité.

► Modification budgétaire n°2

L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) expliqua que cette MB2 permet l'adaptation des crédits budgétaires selon les réalités en cours. Le Directeur financier présenta ensuite le document chiffré.

Germain DALNE a regretté ne pas pouvoir y identifier les priorités de la majorité. Benoît GIROUL (MR) s'est interrogé à propos de l'Office du Tourisme (OTN) et de la Dynamisation commerciale du centre-ville. Gaëtan THIBAUT (MCN) s'est inquiété quant au retrait du crédit pour l'achat d'un terrain en vue de la construction d'une école : le subsidie FWB pour la construction de l'école est-il encore garanti ? Aussi, l'OTN déménagera-t-il bien en 2026 ?

L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS a rappelé que la MB2 reprend des points précis sur certains dossiers du budget 2026 et non des sujets à inscrire au budget 2027. L'Echevin du Tourisme et du Commerce Charles GOURDIN (Les Engagés) a expliqué que les diminutions et retraits de crédits effectués sont des ajustements afin de rester proche de la réalité en cette fin d'année.

Le Bourgmestre Bernard DE RO a quant à lui précisé qu'une remise à zéro est préférable pour des projets dont on sait ne pas pouvoir les mener à bien en 2026, plutôt que de faire des promesses inconsidérées.

► Ma commune dit oui aux langues régionales

Le Bourgmestre Bernard DE RO a annoncé - en wallon aclot - que la Ville de Nivelles adhère à cette Convention de labellisation de la FWB, qui a pour but de protéger et de promouvoir le wallon, patrimoine linguistique local. 15 actions seront à choisir (sur 35) et à mettre en œuvre dans quatre domaines. Ce point avait été proposé par Valérie DE BUE (MR) au précédent Conseil. L'Echevine de la Culture Céline SCOKAERT (PluS), soutenant cette initiative, a attiré l'attention sur les difficultés pouvant survenir pour prétendre à ce label.

► Cavurnes au cimetière de Nivelles

Suite à la proposition de Benoît GIROUL, le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué que les cavurnes sont déjà prévues au règlement communal Cimetières, mais sans prévoir de tarification. Une proposition de tarifs sera soumise au Conseil afin de permettre aux citoyens de choisir cette modalité d'inhumation.

► Hall sportif

Germain DALNE a proposé un avenant au contrat de gestion de la RCA des Sports pour fixer le planning de réalisation d'un nouveau hall sportif.

L'Echevine des Sports Axelle VALEMBOIS a signalé que le contrat de gestion servait à fixer les relations entre la Ville et la RCA et que refuser cet avenant ne signifiait certainement pas ne pas soutenir le hall sportif. Le manque d'infrastructures sportives a été reconnu par toutes les parties.

► Non remplacement d'un échevin

Germain DALNE a proposé qu'au départ de l'Echevin Charles GOURDIN, et comme le permet le CoDT, celui-ci ne soit pas remplacé.

► Prochain
Conseil communal

Lundi 19 octobre à 20h

Modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



Le Bourgmestre Bernard DE RO a expliqué que malgré le contexte budgétaire tendu, cette proposition ne sera pas retenue. Cela surchargerait le travail du Collège communal et nuirait à la qualité de suivi des dossiers. La formule fut testée en 2014 et écartée peu de temps après. Enfin, le seuil des 30.000 habitants étant franchi, la loi permet de nommer un échevin supplémentaire dès 2030.

► Collectes des déchets en période de canicule

Gaëtan THIBAUT a voulu savoir si des contacts ont été pris avec in BW (gestionnaire des déchets). L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que le Collège communal suit le timing de la motion du 27/04/26 déposée par le MR : présentation d'un plan d'action, après concertation avec in BW, pour juin 2027. Les Services communaux travaillent déjà afin de présenter les mesures au plus tôt.

*Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.
Compte-rendu détaillé sur www.nivelles.be.*

► Newsletter de la
Ville de Nivelles
Inscrivez-vous !

N'hésitez plus, la newsletter vous informe des actualités ainsi que des activités culturelles et de loisirs dans l'entité !

Ces informations sont envoyées minimum une fois par semaine dans votre boîte mails.

📧 Inscription à partir de la page d'accueil de www.nivelles.be.



► 11 novembre 2026 108^{ème} anniversaire de la Commémoration de l'Armistice 1918



La population est conviée à ce rassemblement en mémoire des personnes qui ont permis que notre pays puisse vivre en paix et nous, en citoyens libres. L'orchestre du Corps Musical Nivellois accompagnera tout au long de la cérémonie. La population est par ailleurs invitée à pavoiser leur façade du drapeau belge.

9h30 : rendez-vous à l'entrée du cimetière ; **9h45** : hommage à l'arche du Souvenir, à la pelouse d'honneur et au Monument des Anglais (cimetière de Nivelles) ; **10h20** : départ en musique vers l'Esplanade du Souvenir ; **10h30** : dépôt de fleurs ; **10h40** : départ en musique vers la Maison de la Laïcité puis vers la Collégiale ; **11h** : messe à la Collégiale ou cérémonie à la Maison de la Laïcité ; **11h50** : discours et saynète jouée par les élèves de l'Académie de Nivelles à l'Hôtel de Ville - Réception.

📧 bourgmestre.dero@nivelles.be - 067/88 22 03.

► Bernard DE RO,

Bourgmestre en charge des Associations patriotiques

► Le Don d'Organes en Belgique Un Acte de Vie



Le **17 octobre** marque la Journée mondiale du don d'organes, une occasion précieuse pour rappeler que derrière chaque greffe se cache un geste de solidarité capable de sauver des vies !

📧 www.health.belgium.be/fr/ - SPF Santé publique ou via population@nivelles.be - 067/88 22 35, Service Population.

► Bernard DE RO,

Bourgmestre en charge de la Santé



► Toussaint - le respect de nos proches disparus

La Toussaint est liée au souvenir, au recueillement et à l'hommage à nos proches disparus.

L'entretien de la tombe

L'entretien de la tombe incombe aux familles, aux proches ou aux intéressés. Il pourra être réalisé **jusqu'au 30 octobre**. Si un défaut d'entretien est établi, une procédure peut être enclenchée au terme de laquelle la sépulture devient propriété communale.



Plantes et fleurs

Pour garder l'harmonisation des cimetières labellisés « nature », nous vous invitons à déposer vos décorations florales

sur les pierres tombales et non dans les allées. L'aménagement des allées du cimetière et de la pelouse d'honneur font en effet partie du Plan local de gestion différenciée des espaces publics.

Ouverture des cimetières

Exceptionnellement durant le mois d'octobre, les cimetières sont ouverts les mercredis.

📞 067/88 21 59 - service Etat civil.

► Pensions : un nouveau numéro de téléphone

Depuis le 1^{er} septembre 2026, le **02/225.17.65** remplace le numéro gratuit 1765. Le tarif devient standard (local ou inclus dans votre abonnement). **Les horaires ne changent pas** : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h. En ligne : www.mypension.be.



► Collectes de sang 13 et 21 octobre

Le **MA 13 octobre** de 17h30 à 19h30 au Collège Ste Gertrude - Réfectoire local G 011, Avenue de la Tour de Guet et le **ME 21 octobre** de 16h à 19h à la Résidence Samiette, rue Samiette, 72.

🌐 www.donneurdesang.be

Avis d'enquête publique



Avenue de l'Europe et rue de Stockholm (voiries)

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est CPB sa dont les bureaux se trouvent à 1435 Mont-Saint-Guibert, rue du Fond Cattelain 1 B^{te} 1. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, avenue de l'Europe et rue de Stockholm sn et cadastré NIV I, section B, parcelles n°385Z20, 385F19 et 385C18. Le projet consiste en l'aménagement d'espaces publics avec création et modification de voiries communales, réalisation de travaux techniques, modifications du relief du sol et déboisement.

L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, §1^{er}, alinéa 4, D.IV.40, §1^{er}, alinéa 1° et R.IV.40-1, §1^{er}, 7° du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : le projet s'écarte des indications du Schéma d'Orientation Local n°23 ; actes et travaux visant les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats

d'urbanisme n°2 visés à l'article D.IV.41 ; le projet implique la création et la modification de voiries communales au sens du Décret précité. Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV** pris au 067/88.22.65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises min. 24h à l'avance).

L'enquête publique est ouverte le 7 octobre 2026 et **clôturée le 5 novembre 2026**. Les réclamations et observations écrites sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal, Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ou par télécopie au 067/84.05.33 ou via administration@nivelles.be ou remises au Service de

l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles - **uniquement sur RDV** pris au 067/88.22.65). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de **la référence du dossier : 698086**. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (uniquement sur RDV au 067/88.22.65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 5 novembre 2026, à 11h.

A Nivelles, le 15 septembre 2026.

► Par ordonnance
La Directrice générale f.f.,
Sylvie PORTAL

► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Cinq éoliennes

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement. Concerne la demande de Engie Electrabel sa représenté par M. Nicolas KINNAER, dont les bureaux sont situés à 1000 Bruxelles, bd Simon Bolivar 36, en vue d'obtenir un permis unique de classe 1, catégorie B visant à implanter **cinq éoliennes** destinées à la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne, ainsi que des infrastructures nécessaires à leur exploitation (fondations, aires de montage, chemins d'accès, câblages électriques enterrés et poste de transformation) **sur les communes de Braine-l'Alleud (3) et Nivelles (2)** ayant trait à un bien entre les routes N27, N280 et la zone d'activité économique « Les portes de l'Europe » à 1400 Nivelles, parcelles cadastrées NIV IV, section A, parcelles n°64, 84A, 90D, 98A, 98B, 136, 139, NIV II, section C, parcelle n°36B4 et à 1420 Braine-l'Alleud, cadastrées division V, parcelles n°200A, 201, 204, 206, 207, 211B, 238A.

Ce projet est soumis à une étude des incidences sur l'environnement.

L'enquête publique est organisée en application des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, l'article 96 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement. Autorité compétente pour prendre la décision : les Fonctionnaires technique et déléguée.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, service urbanisme à partir du 7 octobre 2026 **jusqu'au 5 novembre 2026**. Date de l'affichage de la demande : 14 septembre 2026. Date de l'ouverture de l'enquête : 7 octobre 2026. Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Service Urbanisme, rue de la Procession 25 1400 Nivelles, le 5 novembre 2026 à 11h. Les observations écrites peuvent être adressées à l'attention du Collège communal, Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ou via administration@nivelles.be.
Référence du dossier : PUN 008/26.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **uniquement sur RDV** au 067/88.22.65 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises min. 24h à l'avance).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

À Nivelles, le 14 septembre 2026.

► Par ordonnance,
La Directrice générale f.f.,
Sylvie PORTAL

► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Chaussée de Hal sn (voiries) – sur plans modificatifs

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, la Fonctionnaire déléguée du SPW est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la sa CPB % M. Bernard JACQUET dont les bureaux se trouvent à 1435 Mont-Saint-Guibert, rue du Fond Cattelain 1 B^{re} 1. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, chaussée de Hal sn et cadastré NIV I, section B, parcelles n°52C, 52D, 53H, 53K, 385A21, 385E2, 385X17, 385F19 & 94A. Le projet consiste en l'exécution de travaux techniques (aménagement d'espaces publics avec création de nouvelles voiries communales).

L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, §1^{er}, alinéa 4, R.IV.40-1 alinéa 1^{er}, 7° du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : le projet s'écarter des indications du Schéma d'Orientation Local n°23 ; le projet implique la création de voiries communales au sens du Décret précité.

L'enquête publique se déroule suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement. Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV** au 067/88.22.65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h. L'enquête publique est ouverte le 7 octobre 2026 et **clôturée le 5 novembre 2026**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ou par télécopie au 067/84.05.33 ou via administration@nivelles.be ou remises au Service de

l'Urbanisme **uniquement sur RDV** pris au 067/88.22.65.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier : 566900. À peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65). La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 5 novembre 2026, à 11h.

À Nivelles, le 7 septembre 2026.

► Par ordonnance
La Directrice générale f.f.,
Sylvie PORTAL
► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Deux trémies - R24 - sur plans modificatifs

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, la Fonctionnaire déléguée du SPW est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est le SPW Mobilité et infrastructures - Direction des routes du Brabant wallon dont les bureaux se trouvent à 1340 Ottignies, avenue de Veszprem 3. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, R24, chemin de Fontaine-l'Evêque et chaussée de Charleroi sn et cadastré NIV III, section F parcelles n°158C, 264C, 271S, 271T, 295A, 296A, 297A, 298D, 299K, 299L, 299M, 299H, 354B, 356B, 357D, 368C, 369A, 370D, 372A, 396B, 146C, 147C, 148A, 148B, 711B, 712F, 713A, 715A, 716A, 720A, 737A, 759B, 736A, 731A, 397A, 397B, 398D, 398C, 30A, 30B, 32D, 31A. Le projet consiste en l'aménagement de deux trémies sur le R24 de Nivelles au croisement du chemin de Fontaine-l'Evêque et de la RN386 à Nivelles.

L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, alinéa 1^{er}, 1° et R.IV.40-1, alinéa 1^{er}, 7° du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale

du 6 février 2014. L'enquête publique se déroule suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement. Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV** pris au 067/88.22.65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises minimum 24h à l'avance).

L'enquête publique est ouverte le 7 octobre 2026 et **clôturée le 5 novembre 2026**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal, Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ou par télécopie au 067/84.05.33 ou par administration@nivelles.be

nivelles.be ou remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV** pris au 067/88.22.65). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de **la référence du dossier : 696481**. À peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (**uniquement sur RDV** pris au 067/88.22.65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 5 novembre 2026, à 16h.

À Nivelles, le 17 septembre 2026.

► Par ordonnance,
La Directrice générale f.f.,
Sylvie PORTAL
► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Agenda

▼ Culture

► Coward

9 octobre

20h - Ciné4 - rue de Soignies, 4

Film bouleversant de Lukas DHONT sur la guerre et les sentiments, soirée en soutien au Fonds Cancérologique Saint-Michel A.S.B.L.

Infos www.cine4.be/films/coward

► Un nouveau régiment militaire à Nivelles

12 octobre

19h15 - Hôtel Van der Valk (chaussée de Mons, 22)

Avec le Rotary Club de Nivelles, conférence du Colonel BEM Gunther HAUSTRATE, gratuit (repas en option), inscription obligatoire avant le 09/10 jeanlouismathias815@hotmail.com

► Grandir à l'ère du numérique

13 octobre

19h30 - Hôtel de Ville

Avec Maxime RESIBOIS (CRESAM) et Lisa DE NOOSE (Centre Alpha), gratuit, ouvert à tous
067/88 22 03 - www.nivelles.be

► Pas de trois, par le Ba Ya Trio

14 octobre

15h - Waux-Hall

Tour du monde musical (violin, guitare, contrebasse et percussions), suivi d'un atelier enfants-adultes, dès 3 ans
Infos et réservations www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

► Exposition annuelle du centre artistique Les Oeuvriers

Du 16 au 25 octobre
Hôtel de Ville

Créations de plus de 35 artistes peintres, bienvenue les VE 16 de 14 à 21h, les SA 17 et 24 octobre de 10h à 17h30, les DI 18 et 25 octobre de 10h à 17h et le VE 23 octobre de 14h à 17h30. Vernissage le 16 octobre à 18h30.
www.lesoeuvriers.be



► La langue française est-elle soluble dans le numérique ?

26 octobre

14h30 - Waux-Hall

Conférence de l'Antenne interuniversitaire des Aînés de

Nivelles avec Cédric FAIRON, Professeur de linguistique UCLouvain

[0470/52 02 60](tel:0470520260) -

aida-activites@outlook.com ou

[0476/29 00 17](tel:0476290017) -

aida-secretariat@mail.be

► Ensemble de saxophones 7à8

30 octobre

20h - Hôtel de Ville

Concert de Musique classique
ensemble7a8@gmail.com

► Concert sensoriel Piano et chocolat

7 et 8 novembre

Samedi 20h, dimanche 14h - IPS Belgium (av. Robert Schuman 42)

Avec Cansu SANDILAG (piano) et Thomas GENONCEAUX (chocolat)
theobromas.chocolat@gmail.com

► Vivre avec les tubercules. Ce dont les pommes de terre nous ont rendus capables

9 novembre

14h30 - Waux-Hall

Conférence de l'Antenne interuniversitaire des Aînés de Nivelles avec Olivia ANGE, anthropologue, professeur ULB
[0470/52 02 60](tel:0470520260) -
aida-activites@outlook.com ou
[0476/29 00 17](tel:0476290017) -
aida-secretariat@mail.be

► Terre Rouge

10 novembre

20h - Waux-Hall

Album de Lubiana en hommage à tous les musiciens d'Afrique, concert assis

Infos et réservations

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

► La minute russe

12 novembre

20h - Waux-Hall

Spectacle dès 14 ans mêlant conte, cirque et musique. Au-delà de l'aspect historique, ce conte est un hommage vibrant à nos grands-parents
Infos et réservations :
www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

▼ Loisirs

► Chaux, cendres, tourbe, à quoi peuvent-ils servir ?

13 octobre

18h - salle Nos Tayons, rue Sainte-Barbe 19

Une conférence de la Ligue du coin de terre asbl, entrée gratuite et plante offerte

► Au fil de soi

Jusqu'au 16 octobre

Exposition photo de portraits ; deux ateliers « personnalisation de portrait » les 5 et 12 octobre de 14h à 15h30 au Waux-Hall.

Inscription indispensable :

sylvie.screve@lafabriquedupre.be

► Soirée citoyenne - Adultes

20 octobre

19h - Bibliothèque locale

Autour du roman d'Éric FAGNY, *Les masques feuilles*, dans le cadre du 750^{ème} Tour Sainte-Gertrude, inscription indispensable :
info@bibliotheque-nivelles.be

► La tournée du Stand Up

29 octobre

20h - Waux-Hall

Soirée à la découverte de la nouvelle vague de l'humour belge, déconseillé aux - de 12 ans

Infos et réservations

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

► Maroc version vanlife - Exploration du monde

6 novembre

18h30 - Waux-Hall

Un film de Marc TEMMERMAN, rencontre avec le conférencier à la pause et en fin de séance
Infos et réservations
www.ccnivelles.be - 067 47 03 67

► Atelier d'écriture «Exploration de soi»

7 novembre

16h30-18h30 - salle de réunion du Waux-Hall (entrée rue Bléval) 2^{ème} étage

Avec l'association Nivelloise Des Ecrivains, explorez votre moi profond au travers de collages, dessins et, surtout, de l'écriture
Infos et réservation
isaberck@hotmail.com -
[0478/06 17 15](tel:0478061715)

► Comment améliorer le sol sableux ou lourd ?

10 novembre

18h - salle Nos Tayons, rue Sainte-Barbe 19

Une conférence de la Ligue du coin de terre asbl, entrée gratuite et plante offerte

► **A Swinging Night in Paris, avec le Big Band de Jazz « Jack Gondry and his New Music »**

14 novembre



20h - Waux-Hall

Chansons françaises en version swing et standards de jazz américain liés à la culture française

Infos et réservations:
www.jack-gondry.be

► **Urban Trail**

15 novembre

10h à 12h - Départ du Collège Sainte-Gertrude (fg de Mons 1)

Une quinzaine de sites inédits, boucles de 4km, 6,5km et 8km.

Infos facebook

« Urban Train Nivelles »

▼ **Jeunesse**

► **Club de lecture ados**

8 octobre

18h30-20h30 - Bibliothèque locale

Des échanges conviviaux autour des lectures du moment.

Inscription indispensable :
info@bibliotheque-nivelles.be

► **Bébés lecteurs**

13 octobre

10h - Bibliothèque locale

Animations lecture pour les tout-petits (- de 6 mois à 2 ans et demi), accompagnés d'un adulte.

Inscription indispensable :
info@bibliotheque-nivelles.be

► **Club manga - Ados**

16 octobre - Bibliothèque locale

16h30-18h30

Un moment de partage autour des mangas, des nouveautés et des coups de cœur.

Inscription indispensable :
info@bibliotheque-nivelles.be

► **Justice For Kids**

18 octobre

14h-17h - Palais de justice de Nivelles II (rue Clarisse, 115)

Les jeunes de 6 à 16 ans exploreront les coulisses du lieu : faux procès, visite d'une salle d'audience, coin « papote » avec des juges, greffiers et avocats... ; gratuit

Infos et inscriptions
www.om-mp.be/fr/blog-post/justice-kids

► **Balade contée d'automne**

18 octobre

15h - petite esplanade qui surplombe l'étang, face au 1, av. de France

Familial, dès 4 ans, qui vient jouer avec nous à débusquer les histoires ?

info@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► **L'Heure du conte**

21 octobre

15h - Bibliothèque locale

Des histoires à écouter pour rêver, rire et voyager avec les livres, dès 3 ans, sans inscription.

info@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► **Cycle « Ateliers d'initiation SLAM »**

15 octobre et 12 novembre



Ces **deux ateliers (dès 15 ans)** animés par **Vinz Zek** seront suivis d'une **scène ouverte**, visant à implanter une dynamique militante d'expression orale à Nivelles. Le collectif pourrait même représenter Nivelles lors de compétitions ou de scènes ouvertes régionales.

Deux ateliers d'initiation de 19h à 21h à la Bibliothèque

locale (Waux-Hall) les jeudis 15 octobre (Partie 1) et 12 novembre (Partie 2).

Scène ouverte « Slamèche » : Vendredi 27 novembre dès 20h au Pèlerin (squ. Gabrielle Petit). Accès libre, atelier de 17h30 à 19h30 avant la scène ouverte sur inscription.

Une initiative du Centre Culturel de Nivelles en partenariat avec Vie Féminine, le Centre Culturel du Brabant wallon, Soralia BW et le CAL.

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67.

▼ **Culture**

► **Ciné-Bidouille**

Ateliers ciné pour les jeunes publics

La séance commence par la découverte d'un film sur grand écran, puis on s'en inspire pour s'amuser, créer et expérimenter !



Bienvenue **les mercredis des vacances**

scolaires : le 1^{er} mercredi pour les 3 à 5 ans et le 2^{ème} mercredi pour les 6-10 ans. Activités (peinture, bricolage...) adaptées à l'âge des enfants.

Prix du ticket du film uniquement, atelier gratuit. Durée : 1 heure environ. La présence d'un parent est nécessaire. **Inscription à l'atelier** via scolaire@cine4.be, en mentionnant le prénom et l'âge. **Pour le ticket ciné**, via www.cine4.be ou au guichet du Ciné4.

► **Céline SCOKAERT,**
Echevine de la Culture

Votre enfant n'est pas né à Nivelles ? Pour paraître dans cette rubrique, contactez l'État civil : etatscivil@nivelles.be ou **067/88 22 32**.

▼ NAISSANCES

AGLAVE Abygaëlle
DURBUIS Auguste
MAURISSEN Méline
FERY Soline

▼ MARIAGES

- ▶ BELLIERE Thibaut
& VAN CALSTEREN Marine
- ▶ CAPRON Jérémy
& WICQUART Pauline
- ▶ CINGERLI Pablo
& CALISKAN Céline
- ▶ FERAUT Geoffrey
& ATIENZA Y RUBIO Elena
- ▶ HUME Quentin
& COURTIN Emmeline
- ▶ PETERS Maxime
& PIERART Pauline
- ▶ POTVIN Marc
& BOUILLON Louis-Xavier
- ▶ SEROEN Laurent-Philippe
& BODART Justine
- ▶ URVOY-ISAAC Christophe
& WAUTERS Vesna

▼ DÉCÈS

ANTHOONS-VAN PETEGEM
Suzette, 91 ans
BOITTE-LEVEQ Josiane, 83 ans
BROUCKE Arnaud, 24 ans
DAL-QUINTART Christiane, 91 ans
DANCOT Michel, 84 ans
DE BRUYCKER-LAMANT Elise, 103 ans
DE COEN Jean, 91 ans
DELONGUEVILLE Claude, 61 ans
DESMET François, 70 ans
GASPARD Philippe, 60 ans
GRISEZ-GOVERSEN Christiane, 83 ans
HUBERTY Adelin, 94 ans
KASSAM EBRAHIM Shadat, 85 ans
KLEINKENBERG Monique, 90 ans
LECLERCQ-JADOT Thérèse, 84 ans
LENAIN-DETIENNE Christine, 74 ans
MAES-DONEUX Danielle, 76 ans
MICHEL Christian, 84 ans
MOUTTEAU Jacques, 81 ans
NICAISE Jean-Marc, 78 ans
OPESE ENONGO, 63 ans
PERAUX-JADIN Anne-Marie, 83 ans
SCHEPERSEEL Simonne, 79 ans
SEMAILLE Marc, 87 ans
URBANEJA-RODRIGUEZ/SEVILLA
ALCAZAR Mercedes, 92 ans
VAN LIERDE-DE MOOR Daisy, 78 ans

PHARMACIES de garde

Depuis la réorganisation du rôle des pharmacies de garde au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier de liste dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter www.pharmacie.be (sur internet ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreatipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes
ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu

I vaut mèyeû tuwer 'l diâle qu'èl diâle en ' vos tûwe

- ▶ Il vaut mieux tuer le diable plutôt que ce ne soit lui qui vous tue.
- ▶ Il vaut mieux tuer son ennemi que l'inverse.

PROCHAINE parution

Sous réserve de l'actualité : **12/11/26**
Remise des articles : **23/10/26**



Editeur responsable:

Bernard DE RO - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe / Getty Images / I.A. / Libres de droits

